

# Lettre aux Sénateurs

Paris, le 7 novembre 2007

**Collectif National  
Contre les Franchises  
Médicales**

"Trouvez-vous acceptable que les malades, parce qu'ils sont malades, assument ce qui doit être pris en charge par la solidarité nationale ?"

Madame la Sénatrice,  
Monsieur le Sénateur,

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale, voté par les députés le 30 octobre dernier, installe le principe des franchises médicales, au nom de la « responsabilisation » des malades. Non seulement ces franchises s'ajouteront au forfait hospitalier de 16 euros par jour, à la franchise de un euro sur chaque consultation chez le médecin, à celle de 18 euros pour un acte médical lourd, mais aussi aux dépassements d'honoraires de plus en plus fréquents ou aux « pénalités » pour le « non-respect des parcours de soins ».

Peu à peu, la décision de se soigner devient un problème financier. De plus en plus de malades sont même contraints à y renoncer.

De plus, ces franchises, annoncées comme un moyen de réduire les dépenses de santé, et donc le déficit de la sécurité sociale, par la « responsabilisation » des malades, vont en fait servir à financer de nouvelles dépenses. Trouvez-vous acceptable que les malades, parce qu'ils sont malades, assument ce qui doit être pris en charge par la solidarité nationale ?

Le rapport de la cour des comptes indique qu'une cotisation sur les stock-options à hauteur de la cotisation sur le travail rapporterait 3 milliards d'euros. Voilà une piste plus sérieuse et plus juste.

Aussi Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, nous vous demandons instamment lors du débat au Sénat de proposer :

**Le retrait de l'article 36, instaurant la franchise médicale, socialement et humainement injuste et économiquement inefficace**

**La création d'une cotisation sur les stock-options à hauteur de la cotisation sur le travail.**

Nous appelons à un rassemblement des représentants des organisations signataires de l'appel contre les franchises médicales, et à une mobilisation citoyenne devant le sénat, le lundi 12 octobre à 18 heures. Nous vous invitons à venir nous rencontrer pour nous entendre.

En espérant vivement que vous saurez défendre vos concitoyens, nous vous prions d'agréer Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, l'expression des nos salutations respectueuses.

**Les signataires** (voir liste au verso)

*AC le feu-Act Up Paris-AIDES-Alternative libertaire-AlterEkolo-Appel contre la Franchise-Association de défense des malades invalides et handicapés (AMI)-Association des Médecins Urgentistes de France (Amuf)-Association Nationale des Médecins Référents (AMedRef)-ATTAC France-CADAC-Collectif féministe Ruptures-Collectif « La Santé n'est pas une marchandise »-UD CGT Paris-CGT de l'administration centrale des Affaires sociales-CGT de l'assistance publique-Collectif des jeunes médecins contre les franchises-Collectif des Médecins Généralistes pour l'Accès aux Soins (CoMéGas)-Comité des familles pour survivre au sida-CNDF-Confédération paysanne-Convergence citoyenne-Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services publics-Coordination des Collectifs unitaires anti-libéraux-Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité-Coordination Femmes Egalité-Femmes solidaires-Fondation Copernic-FSU-Homosexualités et socialisme-LCR-Les Alternatifs-Les Verts-LMDE-L.O.-Mars-Gauche républicaine-Médecins du monde -MJS-Mouvement français pour le planning familial-Mouvement jeunes communistes de France (MJCF)-Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP)-MRC-Mutuelle générale de l'équipement et des territoires (MGET)-Mutuelle nationale des fonctionnaires des collectivités territoriales(MNFCT)-Onsil -PCF-PS-PCOF-PRCF-PRS-Résistance sociale-Sidaction-SNCDS-SNES-SNICS-FSU-Snuipp-FSU-Sud Education-Syndicat de la Médecine Générale (SMG)-Syndicat des médecins inspecteurs de santé publique (SMISP)-Syndicat national des médecins de PMI(SNMPMI)-Syndicat national des professionnels de santé au travail(SNPST)-Union confédérale des médecins salariés de France (UCMSF)-Union des étudiants communistes (UEC)-Union des Familles laïques (UFAL)-Union fédérale Sud Protection Sociale-Union fédérale Sud Santé Sociaux-Union nationale alternative mutualiste (UNAM)-Union nationale des étudiants de France (UNEF)-Union nationale des groupements mutualistes solidaires (UNGMS)-Union nationale des retraités et des personnes âgées (UNRPA)-Union syndicale de la psychiatrie (USP)-Union syndicale des médecins de centre de santé(USMCS)-Union syndicale Solidaires.*